CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2^{ème} épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°11

Durée: 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème: Evaluer les élèves

Dossier:

- Texte 1 : Le socle commun de connaissances et de compétences loi N°2005-380 du 23 avril 2005
- Texte 2 : Définitions de l'évaluation Dictionnaire de l'éducation septembre 2008 puf
- Texte 3 : Article de presse sur l'évaluation Pierre Merle US magazine N°735 du 19 octobre 2013

Questions posées au candidat :

- En vous appuyant sur les définitions proposées du terme d'évaluation, expliquez ce qu'il peut signifier dans le contexte scolaire du 1^{er} degré.
- Quelles conséquences pour votre pratique professionnelle ?
- Dans votre classe vous proscrivez toute notation chiffrée. Quels arguments choisissez-vous pour expliquer ce choix aux familles lors de la réunion de rentrée ?